



Conseil municipal | Séance du 1 juillet 2021

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2021-07-01-13 | Ecole Louis-Pergaud - Rénovation de l'école et construction d'un nouveau restaurant scolaire - Fond d'aide aux communes pour l'investissement Local (FACIL) - Demande de subvention auprès de la Métropole Rouen Normandie
Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 25

Date de convocation : 25 juin 2021

L'An deux mille vingt et un, le 01 juillet, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue.

Etaient excusés :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Secrétaire de séance :

Monsieur José Gonçalves

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,

Considérant :

- La dynamique démographique de la commune, et l'augmentation des effectifs de l'école Pergaud,
- Les prochaines évolutions démographiques importantes du quartier, à plus long terme, liées aux premières constructions, en bordure du futur quartier Claudine-Guérin,
- Les études menées ont conduit la collectivité à engager la construction d'un nouvel office,
- Ce projet ambitieux mobilisera durablement les capacités d'investissement de la ville et nécessitera tous les soutiens possibles,
- Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 2 257 569,80 € HT et 2 709 083,76 € TTC.

Décide :

- Du principe de réalisation de ces travaux.
- D'approuver le plan de financement prévisionnel.
- D'autoriser le maire à solliciter la Métropole Rouen Normandie au titre du FACIL, pour un montant de 564 392,45 €.
- D'autoriser le maire à solliciter d'autres co-financements le cas échéant.
- D'autoriser le maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 05/07/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210701-lmc122858-DE-1-1

Affiché ou notifié le 6 juillet 2021

mairie de Saint-Etienne-du-Rouvray

Coût estimatif de l'opération Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement			
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	commentaire	Montant (HT)	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre			
Maîtrise d'œuvre		219 637,49 €	263 564,99 €
Études complémentaires / frais annexes			
coordonnateur SPS et bureau de contrôle		9 575,00 €	11 490,00 €
étude de sols		21 289,00 €	25 546,80 €
Sous-total MOE/Études		250 501,49 €	300 601,79 €
Travaux de construction de l'office			
Travaux de construction de l'office		2 007 068,31 €	2 408 481,97 €
Sous-total travaux		2 007 068,31 €	2 408 481,97 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		2 257 569,80 €	2 709 083,76 €
Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements		Montant (HT)	taux par financement
DPV		650 657,00 €	28,82 %
Conseil départemental		120 000,00 €	5,32 %
EPCI - Métropole Rouen Normandie - FACIL		564 392,45 €	25,00 %
sous-total autres aides		1 335 049,45 €	
taux de financement public			59,14 %
Part de la collectivité		922 520,35 €	
sous-total maitre d'ouvrage		2 257 569,80 €	
taux de participation du maitre d'ouvrage			40,86 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			2 257 569,80 €